www.transparencymaroc.org
TRANSPARENCY MAROC
Observatoire de la corruption
onc@menara.ma

Mars 2008

Revue de presse hebdomadaire n°3

Semaine : du 24 mars au 28 mars 2008

Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la Corruption de Transparency Maroc

24/03/08

Santé : anticorps contre la corruption

Dans le cadre de son projet de bonne gouvernance, la ministre de la santé a chargé Transparency Maroc de faire le « diagnostic transparence » du secteur. TM accompagnera, ainsi, le combat sur le terrain.

Le Journal

Marrakech au bord d'une crise immobilière inédite

Une stagnation a été enregistrée sur le marché immobilier à Marrakech ; elle serait due à la régression des crédits immobiliers notamment chez la classe moyenne, la flambée des prix et la spéculation, l'inadéquation entre l'offre et la demande et le défaut d'aménagement des assiettes foncières encore vierges.

Almassae

Le Congrès national sur les modalités de la réforme de la justice : une revendication de l'indépendance des magistrats

Le Congrès national sur les modalités de la réforme de la justice s'est transformé en un atelier revendiquant une séparation effective des autorités, l'indépendance des magistrats et leur protection, la réforme du conseil supérieur de la magistrature et la révision de la constitution.

Attajdid

4000 médecins s'insurgent contre Baddou

Les médecins de la santé publique, revendiquant le dialogue avec la ministre de la santé, entameront une série de grèves qu'ils couronneront d'une manifestation nationale. La commission nationale des médecins internes et résidents remet en cause la transparence dans la gestion du secteur.

Assabah

La justice lance des déclics d'indépendance

La justice marocaine a annoncé, ces derniers temps, des arrêts et jugements qui ont attiré l'attention des observateurs et de l'opinion publique. Ces décisions traduisent l'acheminement de la justice marocaine vers plus d'indépendance et de neutralité. L'appareil judiciaire serait, ainsi, à même de jouer pleinement son rôle loin de toute influence extérieure.

Assabahia

Foncier: Qui résiste aux réformes?

La Banque Mondiale s'inquiète de la crise. Au Maroc, le foncier est érigé au rang de principale contrainte à l'investissement. Et le constat est généralisé à l'ensemble des secteurs productifs, sans distinction aucune entre l'urbain et le rural. Dès lors, comment faire des marchés fonciers un instrument de croissance économique?

L'Economiste

25/03/08

De nouvelles pénalités financières contre la soustraction à l'obligation de déclaration du patrimoine

Le conseil constitutionnel a serré la vice sur la déclaration du patrimoine en introduisant des pénalités allant de 3000 à 15000 DH contre tout élu ou fonctionnaire ne se soumettant pas à l'obligation déclarative.

Annahar Almaghribia

El Fassi incite ses ministres à écarter les directeurs corrompus

Le Premier Ministre a tenu une réunion élargie avec l'ensemble du gouvernement afin d'évaluer les programmes ministériels et d'asseoir les règles de la bonne gouvernance. A cet effet, il serait à même d'imposer à certains ministres le renvoi des responsables corrompus selon les rapports de la cour des comptes.

Assabah

Les déséquilibres financiers menacent de paralyser les caisses de retraite dès 2010

D'après le ministre de l'Economie et des Finances, la situation actuelle du régime des retraites nécessite la prise de mesures urgentes afin de contrecarrer la crise financière. Les 4 principales caisses de retraites sont menacées de faillite dans les prochaines années. Une déficience de 0.51 milliard de DH serait enregistrée en 2010 avant d'atteindre 19 milliards en 2030.

Assabah

La justice face à la tornade des grands procès

Les scandales administratifs et financiers et les affaires de la drogue ont épuisé d'énormes budgets, les verdicts ont été, cependant, controversés. De nombreuses questions restent posées, les sentences d'acquittement annoncent-elles l'acheminement vers l'indépendance de l'institution judiciaire ou traduisent-elles l'aggravation de la crise actuelle ?

Assabah

26/03/08

L'indépendance de la justice : un prélude au développement, à la transparence des élections et à la lutte contre les crimes

Les recommandations de la journée d'étude sur « la réforme de la justice » gravitent autour de l'indépendance de cette institution à l'égard du ministre de la justice. Une telle réforme constitutionnelle requiert une volonté politique manifeste et peut être entamée dans l'immédiat par le délogement du conseil supérieur de la magistrature du siège du ministère de la justice.

Al Alam

Qui veut la peau d'Al Massase ?

Le directeur de la publication du quotidien Al Massae a été condamné pour diffamation et injures publiques à payer des dommages et intérêts de 6 millions de DH au profit des magistrats de Ksar Elkebir. C'est de loin la plus grande amende jamais prononcée contre un journal au Maroc. Selon les observateurs, ce genre d'amende menace l'existence même de la presse indépendance.

Le soir

150 milliards de centimes est le montant global des détournements enregistrés ces dernières décennies et 4 milliards seulement correspondent aux sommes récupérées

La crise actuelle est aggravée par l'impunité des responsables des malversations. La faiblesse des contrôles à priori et à posteriori en est une cause. La passivité de la justice et son incapacité à suivre la cadence de la cour des comptes en est une autre. L'impunité est à lier également aux failles de l'arsenal juridique.

Attajdid

Plus de 70 articles de presse critiquant la gestion de la santé par Badou

Faiblesse du budget, mauvaise gestion des ressources humaines, dégradation des conditions de travail, la fermeture des établissements sanitaires, la dévalorisation des compétences professionnelles sont les principales critiques adressées au ministre de la santé. L'organisation démocratique de la santé revendique la révision de la stratégie globale de la gestion du secteur et appelle à l'ouverture de négociations sérieuses avec l'ODS.

Assabah

Des responsables avertissent du danger des mafias des forêts

Le haut commissariat des eaux et forêts a reconnu l'existence de trafiquants responsables de la destruction des forêts et a sollicité la coopération des forces de l'ordre. Certains experts mettent en cause la responsabilité du haut commissariat et des communes et les accusent de fermer l'œil voire de couvrir ce trafic.

Almassae

Stagnation de l'immobilier

Le rythme des transactions immobilières a chuté malgré la hausse des crédits immobiliers de 25% à un moment où il est impossible de trouver un logement économique de moins de 30 millions de centimes.

ALahdath Almaghribia

27/03/08

L'Etat exproprie les puissants de Casablanca

Le ministre de l'Economie et des Finances a arrêté la décision d'expropriation de vastes étendues de terrains à Zenata. Les expropriés se comptent en centaines. Parmi les terrains réquisitionnés, certains appartenant à Driss Basri, Ahmed Réda Guedira, Mohamed Kabbaj et des dizaines de sociétés immobilières. Aujourd'hui que les cessions ont été officialisées, pourrait enfin démarrer un marathon judiciaire devant les tribunaux.

Le soir

La municipalité de Safi dépense annuellement 8 milliards de centimes pour les salaires de ses agents dont la majorité sont des fonctionnaires fantômes

Sur les 1900 fonctionnaires de la commune urbaine de Safi, seulement 350 fonctionnaires exercent effectivement. Les autres continuent de percevoir leurs émoluments sans avoir à se présenter sur le lieu de travail ; d'autres sont même installés à l'étranger. Les recrutements se poursuivent de façon suspecte et en dehors de tout contrôle aggravant le déficit du budget communal.

Assabahia

Le conseil constitutionnel et la déclaration du patrimoine

Le conseil constitutionnel a jugé inconstitutionnelles certaines dispositions régissant le défaut de présentation de la déclaration des biens notamment les alinéas 10, 12 de l'article 8 de la loi organique pour atteinte à l'indépendance du conseil constitutionnel et au principe de l'égalité.

Alittihad alichtiraki

El Jamaï : le jugement d'El Alaoui est léger et le tribunal de première instance de Rabat se spécialise dans l'exécution de la presse

Des avocats et des acteurs sociaux sont unanimes à dénoncer la condamnation d'Almassae au payement d'une pénalité de 600 millions de centimes au profit de quatre procureurs du Roi à Ksar Lekbir. Cette sentence extrême menace la liberté d'expression et vise la faillite du quotidien selon les mêmes sources.

Almassae

Des fonctionnaires et des cadres passent leur journée de travail à Casablanca et doivent passer leur nuit ailleurs

Découragés par la flambée des prix de l'immobilier dans la capitale économique, beaucoup de cadres et fonctionnaires ont choisi d'élire domicile dans les petites villes et centres urbains périphériques à Casablanca, à l'instar de Berrchid, Settat et Benslimane.

ALahdath Almaghribia

Le scandale de la Lydec, recherche du complice

Le protocole d'accord où la Lydec s'engage à rembourser 1 milliard de DH à la ville de Casablanca et à baisser sa marge de profit à 10% laisse planer des doutes sur son impunité et sur le silence des autorités qui ont préféré une solution amiable sans avoir à poursuivre en justice le concessionnaire pour détournement d'argent public. Ce silence cache-t-il la complicité de certaines autorités ?

Asdae

28/03/08

Lettre ouverte au roi Mohammed VI

Le journaliste Khalid Jamaï adresse une lettre ouverte au roi au sujet des atteintes à la liberté de presse. Invoquant le droit de grâce, la condamnation d'Al massae à 6 millions de DH est, selon le chroniqueur, une condamnation à mort du quotidien.

Le soir

La famille Barkach sollicite le roi pour résoudre leur litige avec Majidi

Les héritiers du Caïd Barkach ont décidé d'adresser une lettre au souverain pour trancher le différend qui les oppose à Majidi autour du terrain de Belvédère tout en arguant d'un testament de leur aïeul leur donnant l'usufruit sur ledit terrain.

Al Michaal

Les hôpitaux publics : payer ou mourir

Illusion de la gratuité, négligence, mauvais accueil, corruption, anarchie, abus de pouvoir, manque d'équipement, manque de médicaments, manque de personnel, absence de prise en charge, erreurs médicales, éloignement des infrastructures… autant de caractéristiques qui singularisent les centres hospitaliers marocains.

Nichane

Le trafic des cédraies

Les autorités publiques ont arrêté des responsables locaux, des techniciens et des citoyens à Moulay Yaakoub soupçonnés de trafic de cèdre à Sidi Hnini dans la région de Khénifra. L'impunité des responsables malgré leur implication dans des transactions illégales et des actes de corruption a suscité l'indignation et la protestation des habitants locaux.

Nichane

Le report de l'affaire de Ghali Sebti, l'ex-président de l'Association des minotiers

Condamné par contumace à 15 ans de prison par la Cour Spéciale de Justice en 2004, Ghali Sebti, en liberté provisoire, attend la sentence de la chambre criminelle de la cour d'appel de Rabat, l'affaire étant reportée. L'ex-président de l'Association des minotiers accusé d'avoir détourné 2 milliards de centimes argent public et privé confondus.

Almonaataf

L'administration marocaine est derrière la hausse des prix de l'immobilier affirme Chaâbi

Le président de la fédération nationale des promoteurs immobiliers juge peu probable la régression des prix de l'immobilier et endosse la responsabilité de la flambée des prix du m² aux autorités administratives qui octroient des privilèges particuliers à certains promoteurs.

Alhayat

Les élections-loterie

D'après le rapport conjoint de DRI et de Transparency Maroc, les résultats des élections du 7 septembre traduisent une crise politique sérieuse. L'abstention atteint des proprotions alarmantes, ce qui appelle des réformes politiques à même de consolider les institutions démocratiques.

Alhayat